

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Objectifs

Le titulaire du CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie maîtrise les techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds. Il peut notamment réaliser des épilations, des soins de manucure, et des maquillages.

Il conseille la clientèle, assure la démonstration et la vente des produits de soins, de maquillage, d'hygiène et de parfumerie.

Il peut également assurer la gestion des stocks, l'organisation des rendez-vous et les encaissements.

Compétences

- Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds
 - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
 - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage
- Techniques esthétiques liées aux phanères
 - Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
 - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles
- Conduite d'un institut de beauté et de bien-être – relation avec la clientèle et vie de l'institut
 - Accueillir et prendre en charge la clientèle
 - Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
 - Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
 - Organiser un planning de rendez-vous
 - Participer à la vie de l'institut de beauté et de bien-être

Rémunération dans le cadre d'une alternance

L'apprenti devenant salarié de l'entreprise, il est rémunéré à hauteur d'un pourcentage du SMIC, selon son **âge** et son **ancienneté** :

Tranche d'âge	1ère année	2ème année	3ème année
15 à 17 ans	27 % du SMIC	39 % du SMIC	55 % du SMIC
18 à 20 ans	43 % du SMIC	67 % du SMIC	67 % du SMIC
21 à 25 ans	53 % du SMIC	78 % du SMIC	78 % du SMIC
26 à 29 ans	100 % du SMIC	100 % du SMIC	100 % du SMIC

Si le contrat d'apprentissage est prolongé (redoublement, réorientation, spécialisation complémentaire), le salaire minimum de l'apprenti est alors équivalent à celui de la dernière année.

En cas de succession de plusieurs contrats d'apprentissage par le même apprenti, et ce même s'il exerce pour différents employeurs, sa rémunération doit au minimum être égale au dernier salaire perçu pour la dernière année de son précédent contrat.

Durée : 1 an

400

Heures de formation

Durant cette année, l'apprenant est salarié de l'entreprise. La formation fait l'objet d'un contrat entre l'apprenant et son employeur.

Le rythme de l'alternance est de 1 à 2 jours de cours par semaine et le reste en entreprise.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3
- Signer un contrat d'alternance

Tarif

En alternance : formation gratuite et rémunérée

Formation disponible

Bezannes (51 – Reims)
Bétheny (51 – Reims)

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.

Contenu

Délivrance du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse - Code RNCP : **39030** | Date d'échéance de l'enregistrement : **31-12-2028**

Matières	Nombre d'heures
Enseignement professionnel Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds Techniques esthétiques liées aux phanères Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut Enseignement généraux Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique - Mathématiques et physique-chimie - Education physique et sportive - Prévention-santé-environnement - langue vivante 1 (Bloc facultatif : langue vivante 2, arts appliqués et cultures artistiques, mobilité)	400

Secteurs d'activité

Ce professionnel exerce principalement en institut de beauté mais aussi en parfumeries, parapharmacies, en salons de coiffure, dans les grands magasins ou les grandes surfaces. Il peut également travailler à domicile ou dans un établissement de soins (établissement de cure, de convalescence, de réadaptation...).

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions des épreuves) : forme ponctuelle.

Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques innovants pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «e pasteur».

Modalités et délais d'accès à la formation

Suite à l'envoi du formulaire du candidat via **le site internet**, vous êtes contacté dans un délai de 48h.

Pour l'alternance, signature du contrat d'apprentissage possible jusqu'à 3 mois avant la rentrée.

Poursuite de formation

Bac Professionnel Esthétique, Cosmétique et Parfumerie

BTS Métiers de l'Esthétique, Cosmétique et de la Parfumerie

Disponible au Pôle de Formation Pasteur

Contactez notre équipe

03 26 87 88 38
infos@cfpast.com
cfpast.com

  
poledformationpasteur
[Découvrir nos campus →](#)

Nous rejoindre

Candidater →